

COMMUNE  
d'AUSSAC-VADALLE  
CHARENTE

Nombre de Membres :

en exercice	04
présents	04
votants	04

L'an deux mil quatorze, le vingt huit avril à dix-huit heures trente, le conseil d'Administration d'Aussac-Vadalle dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard LIOT.

Date de convocation du conseil d'administration : 24 avril 2014

Présents : M. LIOT Gérard, Mme GUILBAUD Marlyse, Mme COUSSAUD Béatrice, M. BERGER Xavier

Absents :

Madame COUSSAUD Béatrice a été élue secrétaire de séance

**OBJET :**

Monsieur le Président présente aux membres du conseil d'administration, le compte de gestion 2013 du Centre Communal d'Action Sociale.

*Approbation du compte de gestion pour du Centre Communal d'Action Sociale*

Le conseil d'administration après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Décide d'approuver du compte de gestion de Monsieur le trésorier municipal portant sur la comptabilité du Centre Communal d'Action Sociale 2013.
- Autorise le Président à signer tous les documents nécessaires à cet effet.

*En application de l'article L.2131-1 du Code Général des collectivités Territoriales, la présente délibération est exécutoire de plein droit à dater de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département.*

*En application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de justice administrative, cette libération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication « ou affichage » ou sa transmission au représentant de l'Etat.*

Fait et délibéré les mêmes ans,  
mois et jour que ci-dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme  
Le Président,  
Gérard LIOT